



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Oise

Commune : Chantilly

Autres communes : Avilly-Saint-Léonard, Vineuil-Saint-Firmin

R500

Appellation : Domaine du château de Chantilly

Monument(s)

Appellation : Domaine du château de Chantilly

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 30/12/1988

Étendue de la protection : Petit château de Bullant, y compris la galerie de Duban. Parties suivantes du grand château de Daumet : façades, toitures et gros œuvre ; escalier d'honneur, y compris les peintures de la voûte ; peintures murales de la galerie des cerfs par Baudry. Grandes écuries, y compris le manège et la porte Saint-Denis. Château d'Enghien. Ensemble des terrasses, parterres et plans d'eau. Bâtiments et fabriques suivants : les deux pavillons de Mansart encadrant l'entrée, ainsi que la grille et le pont qui les précèdent ; le hameau ; maison de Sylvie ; chapelle Saint-Jean, chapelle Saint-Paul et chapelle Sainte-Croix avec son obélisque ; fontaine de Beauvais, y compris le bassin enfoui, le mur du fond et les deux rampes ; fontaine des Druides (ou des Truites) et fontaine de Sylvie ; île d'amour, pont des grands hommes ; ruines du temple de Vénus ; glacière du parc de Sylvie et celle du carrefour des lions. Statues du parc suivantes : statue équestre du connétable de Montmorency par Paul Dubois et les bornes qui l'entourent ; Louis XIV terrassant la fronde par Gilles Guérin ; statues du grand degré par Hardy (1682) : deux fleuves, Acis, Galatée, Aréthuse, Alphée ; statues du parterre d'eau : Bacchus, Hébé, par Deseine (1789), Pluton, Proserpine, par Chapu (1884), trente vases florentins (1785), le grand Condé, par Coysevox, Molière, Le Nôtre, par Tony Noël (1880), La Bruyère, par Thomas (1880), Bossuet, par Guillaume (1880), Bacchus, Silène, copies d'après l'antique (17e siècle) ; groupe du Boulingrin : Hercule enlevant Déjanire, par Nicolas Dremin (1707) ; jardin anglais : Eros, d'après l'antique, par Jonchery (1895), Vénus pudique, d'après l'antique (17e siècle), Vénus callypige, d'après l'antique (17e siècle), buste d'homme, d'après l'antique (17e siècle), parc: buste

de cérès (17e siècle), quatre bustes d'empereurs, d'après l'antique (17e siècle), les quatre éléments (le feu et l'air par Legrand, 1707, l'eau et la terre par Poissant, 1705 et 1707) ; abords : deux lions, par Legrand (1707) ; maison de Sylvie : bustes de Bacchus et de Flore (17e siècle) ; parc de Sylvie : Jupiter, terre cuite (17e siècle) (cad. AE 3 ; AH 1, 14, 16 ; A 24, 195 ; B 1 à 6, 8, 10, 13 à 32, 34 à 61, 63, 65 à 88) : classement par arrêté du 30 décembre 1988-

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Oise

Commune : Chantilly

Autres communes : Avilly-Saint-Léonard, Vineuil-Saint-Firmin

R500

Appellation : Domaine du château de Chantilly

Monument(s)

Appellation : Domaine du château de Chantilly

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 30/12/1988

Étendue de la protection : Statue ornant le carrefour de Diane ; l'ensemble des statues, bancs et vases ornant le parc de Chantilly, à l'exception de ceux déjà classés (cad. AE 3 ; A 195 ; B 1 à 6, 8, 10, 13 à 32, 34 à 61, 63, 65 à 88) : inscription par arrêté du 30 décembre 1988

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Oise

Commune : Chantilly

Autres communes : Avilly-Saint-Léonard, Vineuil-Saint-Firmin

R500

Appellation : Domaine du château de Chantilly

Monument(s)

Appellation : Domaine du château de Chantilly

Protection : protection mixte

Arrêté : classement le 30/12/1988

Étendue de la protection : Parc de Chantilly (cad. AD 1 à 26 ; AB 295, 296, 299 à 301) :
classement par arrêté du 30 décembre 1988

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.